Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

unité

Conseil central du Montréal métropolitain–CSN Septembre 2012, volume 26, nº 7

Célébrer notre différence

Défilé de la fierté

unité

L'organe officiel
du Conseil central du Montréal
métropolitain–CSN
est publié à 2 800 exemplaires
P.P. 40064900
ISSN 1718-1178
Responsable :
Dominique Daigneault
Coordination et rédaction :
Emmanuelle Proulx
Conception graphique :
Jean Gladu et Sophie Marcoux
Montage : Guylaine Alix
Correction : Odile Wallon
Photographies : Guylaine Alix, Normand Blouin, Michèle Delsemme, Michel Giroux, Nathalie Guay et Emmanuelle Proulx
Illustration : Boris
Impression : Imprimerie CSN
Distribution :
Module de distribution de la CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
http://www.ccmm-csn.qc.ca
Pour abonnement :
guylaine.alix@csn.qc.ca
Téléphone : 514-598-2021
Télécopieur : 514-598-2020

À l'agenda

Septembre

5
Assemblée générale

19, 20 et 21
Exécutif syndical I

19 et 20
Trésorerie

20 et 21
Initiation à la santé sécurité du travail

mot du président

De la rue au scrutin... continuons le combat!

Par Gaétan Châteauneuf
président du CCMM–CSN

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances et avez bien profité du beau temps. Si la période estivale est un moment de ressourcement et qu'en général l'action ralentit l'été pour reprendre en septembre, ce n'est pas le cas cette année. D'abord, la négociation de l'hôtellerie ne progressant pas, les membres des syndicats CSN ont dû exercer des moyens de pression afin de faire bouger les employeurs aux tables de négo. Les hôtels Hyatt Regency, Holiday Inn Select Sinomonde et Espresso de Montréal ont répliqué en décrétant des lock-out. Du côté du syndicat des travailleurs de Mapei, la grève se poursuit et aucune rencontre de négociation n'a eu lieu au cours de l'été. Vous trouverez, en pages centrales, des textes portant sur ces conflits.

Lutte étudiante et sociale

Malgré la période estivale, les manifestations étudiantes et citoyennes se sont poursuivies. Le 22 juillet s'est déroulée une importante marche, en appui à la lutte étudiante et pour dénoncer la loi 12 (projet de loi 78). Selon l'évaluation de la CLASSE, plus de 80 000 personnes y ont participé.

Au sujet de la loi 12, le gouvernement se retrouve avec une épine au pied, à la suite du cinglant avis de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. La Commission soutient que la loi porte atteinte à des libertés fondamentales garanties par la Charte des droits et libertés de la personne, notamment les libertés de conscience, d'opinion, d'expression, de réunion pacifique et d'association. Malgré ce jugement, le gouvernement Charest maintient la ligne dure et dit vouloir s'en référer aux tribunaux. Cet avis n'a pas force de loi, mais s'ajoutera à notre argumentaire lors de la contestation de la loi spéciale devant les tribunaux.

Dans les cégeps, le mouvement étudiant a mis fin à la grève. Cependant, craignant l'application possible des sanctions prévues à la loi 12, la FNEEQ-CSN et le conseil central ont effectué une tournée des assemblées générales des syndicats d'enseignantes et d'enseignants des collèges touchés par la grève. Le but: répondre aux inquiétudes des syndicats et de leurs membres devant l'imminence d'éventuelles difficultés lors de la rentrée des cégeps. C'est ainsi qu'un cadre de fonctionnement a été proposé aux syndicats, afin que leurs membres puissent être pleinement défendus par la CSN, si les conditions d'enseignement n'étaient pas réunies lors de la rentrée.

Les élections par-dessus ça

Après un printemps houleux et la loi spéciale, le gouvernement Charest en rajoute sur le tas en déclenchant, le 1er août, des élections pour le 4 septembre. On a donc une campagne électorale en pleine période estivale, alors que la population a plutôt la tête à jardiner et à profiter des vacances. Ce gouvernement ne s'en cache pas: il utilise la lutte étudiante pour justifier le déclenchement des élections. Dès le début de la campagne, il a fait appel à la population pour qu'elle décide si ce sont la loi et l'ordre ou les perturbations et la rue qui doivent dicter son choix. Il en fait une élection référendaire sur la lutte étudiante.

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN regroupe plus de 94 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec.

www.ccmm-csn.qc.ca

logo FSC

La tradition se poursuit: manif du 22 juillet à Montréal

Les enjeux sont importants: il faut faire le bilan de ce gouvernement et choisir ce que l'on souhaite pour le Québec. Un nouvel acteur vient s'ajouter dans le décor, François Legault, avec la Coalition Avenir Québec (CAQ). Bien qu'il ne veuille se définir ni à droite ni à gauche, ni souverainiste ni fédéraliste, la nature de ses engagements et de ses promesses électorales ainsi que la provenance de ses candidats ne laissent aucun doute sur son orientation politique: c'est un parti résolument à droite. Même si plusieurs options semblent s'offrir à nous, dans les faits, il faut choisir le parti qui offre un programme correspondant à nos valeurs.

Lors de son congrès de 2002, il avait été résolu que le conseil central appuie activement la constitution et le développement d'une alternative politique de gauche, qui corresponde à ses orientations syndicales et sociales, et qu'il en fasse la promotion lors d'élections provinciales et municipales. À la suite de cette résolution, plusieurs autres propositions ont été adoptées afin de contribuer à l'émergence d'une alternative politique de gauche. Pour le conseil central, la formation politique Québec solidaire, résultat de la fusion de plusieurs partis et mouvements politiques de gauche, correspond à cette vision. Lors de chacune des élections provinciales, en assemblée générale, nous avons débattu de la conjoncture politique et des choix que celle-ci commande. C'est ce que nous ferons encore cette année, lors d'une assemblée générale spéciale qui se tiendra le 28 août prochain.

Une lutte sociale à poursuivre

Au-delà du résultat des élections, la lutte contre les politiques néolibérales est et sera toujours d'actualité. À l'occasion de l'assemblée générale du 5 septembre, nous nous pencherons sur la mise en œuvre d'un plan d'action et de mobilisation qui comprendra notamment une réflexion sur la conjoncture sociale et politique ainsi qu'une analyse de la mobilisation syndicale, dans le cadre des évènements du printemps et de ceux qui se dérouleront à l'automne. Ce plan d'action identifiera aussi des moyens pour mieux enraciner les revendications et les mobilisations sociales dans nos organisations syndicales affiliées. Il s'inscrira dans la foulée du plan d'action CSN, adopté en juin dernier et qui stipule:

- Que la CSN et ses organisations affiliées s'engagent dans une démarche de sensibilisation et d'éducation auprès des syndicats et des membres afin de partager l'analyse de la conjoncture économique, politique et sociale.
- Que cette démarche serve aussi à déterminer les critères de réalisation d'une grève sociale et qu'elle permette d'obtenir une large adhésion de la majorité de nos syndicats sur l'utilisation de la grève sociale comme moyen d'action pour défendre nos revendications.
- Que la CSN soumette au bureau confédéral, lors de la réunion de l'automne 2012, un plan de travail pour permettre la tenue de cette démarche de sensibilisation et d'éducation dans nos syndicats, incluant l'ensemble des étapes préalables à celle-ci, comme la tournée des instances des organisations de la CSN.

Du côté du gouvernement fédéral

À Ottawa, il y aura aussi fort à faire, puisque nous faisons face à un gouvernement conservateur qui, depuis qu'il est majoritaire à la Chambre des communes, adopte à la vitesse «grand V» des mesures de droite. En juin dernier, les conservateurs ont adopté le projet de loi C-38, qui à lui seul, vient modifier plus de 70 lois, notamment le régime d'assurance-emploi (vous trouverez, en page 8, un texte à ce sujet). Je vous invite d'ailleurs à signer la pétition qui circule actuellement afin de dénoncer cette réforme et à participer à la lutte dans laquelle s'engagera le conseil central dans ce dossier à l'automne.

Finalement, une rentrée chargée!

En plus des nombreux dossiers qu'il faudra suivre, cette année sera une année de congrès pour le conseil central. Eh oui! On travaille dès maintenant à sa préparation. Outre le congrès qui aura lieu du 10 au 14 juin 2013, deux colloques seront organisés par le conseil central.

Le premier, *Vieillir dans la dignité,* se tiendra le 20 novembre et le second, qui portera sur le rôle des fondations privées, aura lieu les 30 janvier et 1er février 2013.

Comme vous pouvez le constater, nous aurons beaucoup de pain sur la planche ces prochains mois, et cela débute par deux assemblées générales, à une semaine d'intervalle, les 28 août et 5 septembre, à 19 h, au sous-sol de la CSN.

Bonne rentrée à toutes et à tous!

Fin des soins de santé pour les réfugiés

L'insoutenable indifférence d'un gouvernement

Comme cela avait été annoncé en avril dernier, le gouvernement conservateur a procédé à l'abolition des soins de santé pour les demandeurs du statut de réfugié. Cette décision modifie le Programme fédéral de santé intérimaire, existant depuis 1957, qui a permis à bon nombre de réfugié-es de recevoir gratuitement des soins médicaux et des médicaments. Pourtant, cette mesure facilitait l'intégration d'une partie infime de la population immigrante, celle jugée la plus vulnérable.

Le gouvernement fédéral rompt ainsi avec une longue tradition de protection des demandeurs d'asile. En vertu de la Convention relative au statut des réfugiés, le Canada a des obligations envers la communauté internationale et, surtout, envers les personnes qui fuient la persécution et la guerre et qui n'ont d'autre choix que de s'exiler.

Sans sourciller, le ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme, Jason Kenney, a justifié sa décision en déclarant qu'en bénéficiant de soins de santé gratuits, les réfugié-es avaient droit à plus de services que les Canadiens. Pourtant, cette mesure permettait une certaine équité sociale pour des personnes ayant subi des traumatismes importants. Le ministre n'a sûrement pas mesuré tous les impacts de sa décision. Il a plutôt misé sur les préjugés sévissant à l'endroit des immigrantes et des immigrants, à savoir que bon nombre d'entre eux profiteraient d'un système d'immigration et de santé bien trop généreux. Les conséquences de cette décision pourraient s'avérer dramatiques. Dorénavant, certaines personnes ne se présenteront plus pour recevoir des soins pourtant nécessaires, d'autres se feront refuser des soins une fois admises à l'urgence et des femmes sur le point d'accoucher le feront seules à la maison contre leur volonté.

Médecins consternés

Cette annonce a soulevé l'indignation partout au Canada, particulièrement dans les grands centres urbains, notamment chez les médecins qui œuvrent auprès des réfugié-es. Au début de l'été, ils se sont mobilisés et ont alerté l'opinion publique. Au Québec, des médecins et les autorités de certains établissements de santé, notamment au CHU Sainte-Justine et à l'Hôpital de Montréal pour enfants, se sont ligués contre Ottawa. Québec a demandé à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) de couvrir temporairement les services de santé, pharmaceutiques et médicaux, jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée dans ce dossier.

Mais finalement, c'est dans la confusion la plus complète que Citoyenneté et Immigration Canada a apporté des changements à sa décision initiale. Selon la nouvelle mouture du programme, sur les quatre catégories de réfugiés qui recevaient des services médicaux gratuitement, seulement deux continueront dorénavant d'en bénéficier. Cette annonce a été affichée sur le site Internet du ministère, alors que plusieurs personnes avaient déjà reçu une première missive annonçant la fin du programme. Au ministère, on se défend bien d'avoir reculé devant la levée de boucliers.

Le Canada reçoit de 24 000 à 27 000 réfugiés et demandeurs d'asile chaque année et moins du tiers d'entre eux habitent au Québec. Ce chiffre représente à peine 9 % de la population immigrante. Mettre en perspective les données démontre bien l'intention idéologique des conservateurs. Et comme si ce n'était pas assez, le ministre lançait une pétition sur les réseaux sociaux, au début juillet, invitant les internautes à le féliciter pour ses efforts de rationalisation du programme accordé aux réfugié-es!

Cette attitude de mépris envers les plus démunis s'ajoute à toutes les décisions imbuvables prises par le gouvernement conservateur: coupes radicales dans les subventions aux groupes communautaires progressistes, déni des problèmes climatiques et environnementaux et refus de protéger la planète au profit des grands entrepreneurs, banalisation de l'art avec le remplacement d'une œuvre de Pellan par un portrait de la reine, réforme de l'assurance-emploi… Vraiment, nous sommes bien mal servis!

Manon Perron
Trésorière du CCMM-CSN

comité jeunes

FESTIVAL DES VIDÉOS SUR LE WEB

Venez assister à une première…

Le comité jeunes est heureux de vous inviter à la première édition du *Festival des vidéos sur le Web*. Une trentaine de courtes vidéos produites durant la lutte étudiante vous seront présentées.

Le jeudi 13 septembre 2012 à compter de 18 h à la salle Michel-Chartrand de la CSN

Un souper sera servi

Réservez votre place auprès de Mireille Bénard, à l'adresse: mireille.benard@csn.qc.ca

Défilé de la Fierté 2012

Notre drapeau, notre fierté!

C'est sous un ciel radieux que le cortège de la CSN et du conseil central a participé au spectaculaire défilé de la fierté Montréal 2012, le dimanche 19 août. Les organisateurs avaient choisi une thématique hautement symbolique pour cet événement désormais célèbre, soit *Notre drapeau, notre fierté*. Les militantes et les militants de la CSN et du conseil central étaient vêtus de costumes de travail aux couleurs du drapeau LGBT: une enseignante en rouge, une travailleuse de la construction en bleu, une chauffeuse d'autobus en orange, un professionnel de l'hôtellerie en jaune, un mécanicien en vert et une préposée en mauve!

C'est donc avec fierté que ces travailleuses et travailleurs ont affiché leurs vraies couleurs, puisque non seulement on pouvait reconnaître les divers coloris du drapeau arc-en-ciel sur leurs habits, mais toutes et tous arboraient également une pancarte «sandwich», s'identifiant comme lesbienne, gai, bisexuel-le ou transgenre, ne craignant d'afficher leur différence.

Le cortège du défilé a parcouru le boulevard René-Lévesque, partant de la rue Guy pour se terminer sur Sanguinet, près du parc Émilie-Gamelin, au centre-ville de Montréal. Des dizaines de milliers de personnes s'étaient massées sur les trottoirs afin d'admirer les participantes et les participants aux costumes élaborés, visiblement ravis d'être partie prenante d'un événement aussi majeur pour la communauté LGBT. S'il est un défilé où l'ambiance festive l'emporte sur tout le reste, c'est bien celui-là!

Une lutte bien actuelle

Pour la CSN et le conseil central, qui participent à cette marche depuis 1995, c'est l'occasion de dénoncer l'homophobie. Malgré les campagnes annuelles de sensibilisation et la lutte menée par les membres de la communauté LGBT et leurs alliés contre ces discriminations, la stigmatisation frappe encore trop de gens, particulièrement des jeunes en milieu scolaire, où la violence homophobe est toujours bien présente. Selon une étude effectuée auprès de 4 600 jeunes du secondaire et du collégial, en 2011, par Line Chamberland, professeure de sexologie à l'Université du Québec à Montréal, près de 40 % des élèves du secondaire soutiennent avoir vécu personnellement un incident à caractère homophobe en milieu scolaire.

Le sida progresse toujours chez les homosexuels

Lors de la conférence AIDS 2012, qui se tenait à Washington en juillet, les spécialistes ont affirmé que le sida continue de s'étendre chez les hommes homosexuels, et ce, partout sur la planète. Même si dans les pays développés, le VIH recule, ce n'est pas le cas pour la communauté homosexuelle où, aux États-Unis par exemple, on observe une progression de 8 % par année. Les inégalités sociales expliquent, en partie, pourquoi les homosexuels contractent en plus grand nombre le sida, mais aussi la résurgence des comportements à risques, notamment chez les jeunes.

Dans les pays en voie de développement, le VIH continue de gagner du terrain de façon inquiétante. Encore aujourd'hui, l'homosexualité est criminalisée dans 80 pays, ce qui restreint la prévention et les soins.

Campagne de prévention du sida annulée

Alors que se déroulait la conférence internationale sur le sida, en juillet dernier, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il annulait la campagne de publicité pour la Journée mondiale de lutte contre le sida.

«Pour des raisons financières, il ne sera pas possible de présenter, comme par le passé, une campagne de communication à l'occasion de la Journée mondiale du sida du 1er décembre ainsi que des campagnes auprès des jeunes et des adultes», pouvait-on lire dans une lettre du ministère de la Santé et des Services sociaux s'adressant aux directeurs de santé publique. Les intervenants du milieu sont outrés de cette décision. Outre le sida, cette campagne annuelle visait également toutes les autres maladies transmises sexuellement, qui progressent à vue d'œil, particulièrement chez les jeunes, quelle que soit leur orientation sexuelle. Cela s'ajoute au fait que les programmes scolaires n'offrent plus de cours d'éducation sexuelle depuis 2003. Entre 400 et 600 nouveaux cas d'infections transmises sexuellement et par le sang sont recensés chaque année au Québec.

Négociation coordonnée des syndicats CSN de l'hôtellerie

Une reconnaissance méritée

La 8e ronde de négociation coordonnée est bien amorcée : les 35 syndicats CSN regroupant 5 500 travailleuses et travailleurs de l'hôtellerie au Québec sont actuellement en renouvellement de leur convention collective.

Dans la grande région métropolitaine, 22 établissements hôteliers sont engagés dans cette négociation. Au moment d'écrire ces lignes, trois hôtels sont en lock-out, soit le Hyatt Regency, le Holiday Inn Select Sinomonde et l'hôtel Espresso de Montréal. À l'Espresso, les 80 salarié-es ont été jetés à la rue le 16 août, alors qu'à l'hôtel Sinomonde, la centaine d'employé-es l'ont été le 5 août. Pour leur part, les 300 syndiqué-es du Hyatt Regency ont été mis en lock-out le 25 juillet.

« Si la stratégie des employeurs est de nous intimider, soutient Michel Valiquette, porte-parole de la Fédération du commerce (CSN), ils se trompent. Les travailleuses et les travailleurs ne vont pas rentrer à rabais, mais bien à leurs conditions ».

Les employeurs du secteur de l'hôtellerie font front commun et exigent des reculs inadmissibles dans les conditions de travail des salarié-es. Par exemple, les directions veulent diminuer de moitié le nombre d'heures garanties lorsque des employé-es sont appelés au travail. On cherche également à allonger la période de probation et, dans certains cas, les directions veulent carrément la doubler. De plus, les employeurs voudraient hausser le nombre d'heures travaillées avant l'obtention du statut de temps plein.

« On tente ni plus ni moins de sabrer dans les conditions de travail des employés, ce qui nous ramènerait 25 ans en arrière », s'insurge Michel Valiquette. « On veut en faire une main-d'œuvre jetable, alors que ces gens qui côtoient le public quotidiennement font leur travail soigneusement et de façon consciencieuse. C'est indécent ! », tonne le porte-parole syndical.

Au niveau syndical, les demandes portent sur une protection accrue des emplois contre le travail des cadres et contre les services réduits liés aux plans verts. On revendique aussi l'obligation d'afficher et de combler les postes vacants, selon leur statut, ainsi que l'impossibilité d'abolir des postes lorsque des tâches reliées à ces postes continuent à être effectuées. Les syndicats souhaitent une hausse de 2 % de la contribution patronale au régime de retraite et des augmentations salariales de 5 % par année, sur trois ans.

Un premier règlement au Château Cartier en Outaouais

Le 8 août, une entente de principe des plus favorables est intervenue entre le syndicat et la direction du Château Cartier. Les salarié-es ont obtenu pleine satisfaction sur la protection contre le travail des cadres et contre les coupes d'heures de travail liées aux services réduits ainsi que sur les affichages et les abolitions de postes. La convention prévoit des hausses salariales de 3 % par année, sur quatre ans.

Grève générale illimitée de plus de trois mois à l'usine Mapei

Lancement de la campagne de 25$

Les 115 syndiqués de l'usine Mapei, située à Laval, sont en grève depuis maintenant plus de trois mois. Plus que jamais, ces travailleurs – tous les membres du syndicat sont des hommes – ont besoin de notre appui et, pour ce faire, la campagne de 25$ en appui au syndicat vient d'être lancée. C'est donc le temps d'être solidaires et de faire parvenir au conseil central un don au nom du Syndicat des salariés des produits de céramique et autres-CSN.

Les membres du syndicat, en grève générale illimitée depuis le 4 mai, se battent pour le respect. Respect des travailleurs, respect de la convention collective et respect de la légitimité du syndicat. Mais on est loin du compte.

Depuis le début du mois de juillet, non satisfaite de laisser la situation se détériorer, la compagnie contourne les dispositions anti-briseurs de grève et emploie une firme extérieure, Affiliated Entrepôt et centre de distribution, pour préparer les commandes et les acheminer chez les clients de Mapei. Comme le travail est effectué à l'extérieur de l'usine, ce n'est pas considéré comme du travail de *scabs*, même si c'est bien le travail des employés de Mapei qui est fait par ce sous-traitant… C'est une démonstration supplémentaire que les dispositions anti-briseurs de grève du Code du travail doivent être revues, afin de contrer les nouvelles tactiques des employeurs pour éviter de s'y conformer.

Mapei, rappelons-le, est une multinationale qui fabrique principalement des produits adhésifs pour céramique, et ce, depuis 75 ans. Si Affiliated prépare et envoie les commandes, ce sont les usines de l'Ontario, de l'Illinois et de la Virginie qui assurent la production de la marchandise.

Le respect avant tout !

Le manque de respect de l'employeur est au cœur du conflit qui oppose la direction de Mapei et les travailleurs. Depuis 2010, à la suite de l'élection d'un nouveau comité exécutif syndical, la direction a multiplié les accrocs à la convention collective, ce qui a forcé le syndicat à déposer de multiples griefs. En fait, la direction tente d'imposer sa vision des relations de travail, où la considération et le respect à l'égard des salariés sont complètement absents.

Les 115 employés, dont plusieurs travaillent à cette usine depuis de nombreuses années, n'accepteront pas d'être traités de la sorte. Ils ont toujours fait preuve d'un professionnalisme exemplaire au travail et ont contribué grandement à la réussite de cette entreprise. Ils sont en droit d'exiger le respect.

La convention collective est échue depuis le 13 décembre 2011. Une vingtaine de séances de négociation avaient pourtant permis des ententes sur la plupart des clauses normatives, mais le 4 mai, l'employeur a exigé que le syndicat cesse tout moyen de visibilité. Devant le refus du syndicat de se plier à ce nouveau chantage, l'employeur a mis fin à la négociation. C'est à ce moment que les syndiqués ont décidé d'enclencher la grève. Lors d'une séance de négociation tenue le 22 mai, le syndicat a tenté de régler le conflit en faisant une contre-proposition à l'offre patronale, laquelle avait été refusée à 98 % par les membres. Une fois de plus, le syndicat s'est buté à un mur, la partie patronale ne faisant preuve d'aucune ouverture. Depuis, les négociations sont rompues.

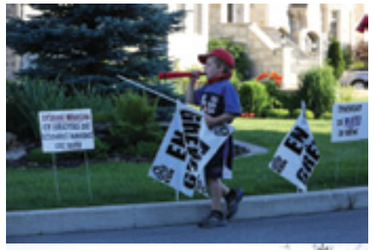

Excédés par le peu de considération de la direction, les travailleurs et leur famille ont manifesté devant la résidence de la directrice des ressources humaines, le 13 juin

Le respect est au cœur du conflit à Mapei, en grève depuis plus de trois mois

Changements au régime d'assurance-emploi

Odieux!

Pendant que les casseroles se faisaient entendre au Québec, au début de l'été, le gouvernement conservateur de Stephen Harper adoptait, à la Chambre des communes, l'imposant projet de loi C-38[1], qui apporte des changements draconiens au régime de l'assurance-emploi.

Depuis les années 1990, de nombreuses réformes ont eu pour effet d'affaiblir la protection des prestataires du programme et d'en limiter l'accessibilité. Cette dernière réforme transforme complètement les fondements mêmes du régime de protection des sans-emploi. La teneur des modifications illustre bien la charge qui est faite à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs par les conservateurs. En s'attaquant à la définition d'un emploi convenable, à l'obligation de recherche d'emploi et aux mécanismes d'appel, le gouvernement vient non seulement de réduire davantage l'accessibilité aux prestations d'assurance-emploi, mais il crée également une pression à la baisse sur les conditions de travail de l'ensemble des travailleurs.

Rappelons que seuls les travailleuses, les travailleurs et les employeurs contribuent à la caisse de l'assurance-emploi, le gouvernement ayant mis fin à sa participation au début des années 1990. Pourquoi le gouvernement se permet-il alors une attaque aussi virulente? La réponse est bien simple: cette réforme s'inscrit dans le sillage idéologique de droite des conservateurs.

Accepter n'importe quoi

La loi prévoit dorénavant trois catégories de prestataires: les travailleurs de longue date, les prestataires fréquents et les prestataires occasionnels. Certains d'entre eux auront l'obligation de chercher un emploi en dehors de leur domaine d'expérience, dans une zone s'étendant jusqu'à une heure de route de leur localité et à un taux de salaire de 10, 20, voire 30% inférieur au salaire précédent. Les prestataires les plus fréquents n'auront d'autre choix que d'accepter n'importe quel emploi. Les travailleuses et les travailleurs saisonniers, ceux à statut précaire et à contrat feront sûrement les frais d'une telle réforme. Elle affectera d'abord les femmes, les jeunes et les immigrants qui comptent déjà parmi les plus vulnérables du monde du travail.

Bien que l'économie de la métropole ne soit pas basée principalement sur l'industrie saisonnière, bon nombre de travailleuses et de travailleurs dépendent d'un emploi précaire pour gagner leur vie. Devant ces nouvelles règles, qu'adviendra-t-il des chargé-es de cours, des chauffeuses et chauffeurs de transport scolaire, des travailleuses et travailleurs de la construction ou des salarié-es saisonniers dans les cimetières, par exemple? Pour les chômeurs, la recherche d'un emploi sera plus complexe, et ce, malgré les prétentions du gouvernement qui dit vouloir les retourner rapidement au travail. Encore faut-il qu'il y ait des emplois disponibles pour ce faire.

La réforme prévoit aussi l'abolition des tribunaux d'appel actuels, communément appelés les conseils arbitraux, pour être remplacés par le Tribunal de la sécurité sociale. Pourtant, le système actuel a démontré son efficacité et il est réputé être des plus rapides, selon l'avis unanime de tous les intervenants.

Contrer la réforme

Bien que le projet de loi, qualifié de mammouth, ait été adopté à la fin de la session parlementaire en juin, le conseil central sera à pied d'œuvre pour faire pression auprès d'Ottawa dès la rentrée. En septembre, la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Diane Finley, devrait faire connaître le détail des mesures adoptées via un projet de réglementation. Ce n'est qu'en janvier 2013 que la nouvelle loi sera mise en application. D'ici là, nous comptons nous mobiliser, notamment avec nos alliés des groupes de défense de chômeurs, pour dénoncer la réforme haut et fort.

Manon Perron
Trésorière du CCMM-CSN

1. Outre les changements au régime d'assurance-emploi, C-38 contient une kyrielle de mesures contestées, concernant notamment la sécurité de la vieillesse, l'immigration et la fiscalité. Aussi, C-38 confirme la décision d'Ottawa de se retirer du protocole de Kyoto et accélère le processus des évaluations environnementales. Il modifie aussi la Loi sur les opérations pétrolières au Canada et réforme la Loi sur les pêches en changeant les cours d'eau protégés. De plus, il met fin à l'agence Droits et Démocratie.

SEMAINE POUR l'école publique

Semaine pour l'école publique du 29 septembre au 5 octobre

Une école pour tout le monde!

Conférence-débat
Une école pour tout le monde!
Le mercredi 3 octobre 2012
17h à 19h
Salle Michel-Chartrand
1601, av. De Lorimier,
Montréal (Métro Papineau)
Les places sont limitées (vous devez confirmer votre présence auprès de Diane Despatie, au 514 598-2005 ou par courriel à : diane.despatie@csn.qc.ca
Un léger goûter sera offert.

C'est devenu une tradition: la Semaine pour l'école publique se tient au début du mois d'octobre. Cet événement, créé en 2009 par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), se tiendra du 29 septembre au 5 octobre.

Comme l'année dernière, le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN et la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec–CSN se sont associés pour contribuer à l'événement. Une conférence-débat est programmée pour le 3 octobre, juste avant l'assemblée générale du conseil central. Réservez cette date! Les précisions sur les conférenciers seront fournies dans le prochain numéro.

Le thème de cette année, *Une école pour tout le monde,* évoque l'accessibilité à plus d'un titre: origine socio-économique, ethnoculturelle, santé ou handicap. L'école publique est un bien commun à tous les membres de la société. Il n'est pas possible d'en parler sans faire de liens avec la lutte étudiante, non seulement pour l'accès à l'université de toutes les personnes qui en ont les capacités intellectuelles, mais aussi pour la justice sociale et pour un modèle humaniste de l'école par opposition à la compétition néolibérale.

La semaine débutera avec un cahier spécial qui paraîtra dans *Le Devoir* du samedi 29 septembre.

Les organisations partenaires de la semaine participeront à un lancement officiel, le dimanche 30 septembre, et il y aura diverses activités organisées par chacune d'entre elles au cours des jours suivants, qui culmineront avec la Journée mondiale des enseignants, le vendredi 5 octobre.

Francis Lagacé
2e vice-président du CCMM-CSN

Les réseaux d'entraide

Là pour durer!

Excellente nouvelle: Centraide du Grand Montréal vient de réitérer son appui au développement de nos réseaux d'entraide pour les conseils centraux du Montréal métropolitain et de la Montérégie. Non seulement Centraide a décidé de maintenir son appui, mais il a accepté d'augmenter sa contribution pour nous permettre de rejoindre davantage de syndicats. Nous en sommes très heureux!

L'année 2012-2013 s'annonce déjà remplie de projets. Un nouveau réseau vient d'être mis en place chez Mapei, à Laval, et dès septembre, c'est à l'Association professionnelle du personnel administratif (CSN) que s'amorcera un travail de titan avec la formation d'un premier groupe à l'entraide. Pourquoi ne pas vous joindre aux 52 réseaux et aux 226 entraidantes et entraidants?

Comme à chaque année à la rentrée, nous soulignons avec importance la Journée mondiale de prévention du suicide. Est-il besoin de rappeler que ce fléau vient ravir chaque année de 40 à 50 travailleuses et travailleurs de la CSN? Alors, soyons vigilants et sensibilisons dès maintenant nos milieux. Vous pouvez vous procurer toute la documentation utile sur le site Internet de l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) et n'oubliez pas que vous, votre syndicat et votre réseau d'entraide peuvent devenir membres de cette association. C'est aussi une belle façon de promouvoir les moyens de prévention. Suivez également sur Internet la campagne *Ajouter ma voix*, signez-la et surtout soyez un porte-voix qui se fait entendre dans son milieu.

Tout au long de l'année, tenez-vous au courant des activités de l'entraide en consultant régulièrement l'onglet *Entraide* sur le site du conseil central. Pour information supplémentaire, communiquez avec Gilles Bélanger à l'adresse: gilles.belanger@csn.qc.ca ou au 514 598-2222.

L'entraide, c'est la solidarité humaine au quotidien. C'est la forme la plus concrète de reconnaissance et de soutien que nous puissions nous offrir. Qui n'en a jamais besoin?

Gilles Bélanger
responsable régional
du développement des réseaux
d'entraide

10e édition
10 septembre Journée mondiale de la prévention du suicide

- **www.aqps.info**
- **www.aqps.info/journeemondiale**
- **www.ajoutermavoix.com**
- **www.ccmm-csn.qc.ca**

Relance de la mine Jeffrey à Asbestos

L'amiante : or blanc ou cheval de Troie ?

En février 2012, le journaliste Alain Gravel présentait à l'émission *Enquête*, à la télévision de Radio-Canada, un documentaire de Gil Shocat, *Le côté noir de l'or blanc*. L'amiante, cet « or blanc », cause chaque année la mort de 100 000 travailleuses et travailleurs, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Plusieurs organisations internationales réclament d'ailleurs l'abandon complet de son utilisation, notamment l'OMS, la Banque mondiale et la Confédération syndicale internationale, dont la CSN est membre.

Tollé généralisé !

Récemment, le gouvernement Charest relançait le débat en consentant un prêt de 58 millions de dollars pour rouvrir une mine à Asbestos, en Estrie, la mine Jeffrey. Le projet de réouverture de cette mine a été condamné par le directeur de l'Institut de la santé publique du Québec, par l'Association pour la santé publique du Québec et par la Société canadienne du cancer. En fait, la relance de la mine a suscité une vague d'indignation tant dans les organismes de santé publique que dans les groupes environnementaux et les associations scientifiques.

Si la mine Jeffrey rouvrait, elle serait la seule mine d'amiante au Canada. Rappelons que le Canada a été le plus important producteur d'amiante au monde. Le déclin de l'industrie de l'amiante a commencé en 1964, lorsqu'il a été établi scientifiquement que l'amiante est cancérigène. Santé Canada affirme que l'amiante chrysotile n'est pas dangereux s'il est utilisé de façon sécuritaire, c'est-à-dire encapsulé. Toutefois, les pays industrialisés sont de plus en plus nombreux à reconnaître qu'une utilisation sécuritaire de l'amiante est impossible. D'ailleurs, une quarantaine de pays dans le monde en interdisent l'utilisation sur leur territoire. L'amiante produit est dorénavant exporté en quasi-totalité dans des pays en voie de développement, dont l'Inde. Mais quel contrôle le Canada a-t-il sur l'utilisation sécuritaire de l'amiante dans ces pays où les préoccupations en matière de santé et de sécurité au travail sont quasi inexistantes ?

Mine Jeffrey à Asbestos

Un cadeau empoisonné

L'annonce du prêt à la mine Jeffrey a soulevé la consternation d'organisations indiennes qui luttent pour en faire interdire l'utilisation. Selon l'OMS, 8 000 Indiens meurent chaque année de maladies pulmonaires et de cancers à cause de l'inhalation de poussières d'amiante. En juillet dernier, *Le Devoir* nous apprenait que « *le consortium qui a fait pression pour relancer la mine québécoise est principalement composé de gens d'affaires indiens, dont l'âme dirigeante est Baljit Chadha, le président de Balcorp, de Montréal.* »[1] L'article mentionnait qu'en 2009, M. Chadha avait récolté 19 000 $ lors d'un cocktail de financement où Jean Charest était l'invité d'honneur. Ces liens étroits entre le premier ministre et un des pontes de l'industrie indienne de l'amiante-ciment soulèvent la suspicion, cette industrie étant le principal acheteur de l'amiante québécois. Pour le Dr Fernand Turcotte, du Département de médecine sociale et préventive de l'Université Laval, « *L'amiante, c'est un cadeau empoisonné… Il n'y a pas un seul Canadien qui accepterait que leur gouvernement vende de la mort sur les marchés.* » C'est pourtant ce que l'on fait… La solidarité internationale passe souvent par le ménage à l'échelle nationale. L'amiante, c'est un cheval de Troie qu'on offre – moyennant paiement – aux Troyens et duquel sort la mort.

Lors de son conseil confédéral de mars 2011, la CSN a actualisé sa position sur l'amiante recommandant, entre autres :

- *de ne pas appuyer de nouveaux projets d'expansion des mines d'amiante québécoises ;*
- *d'engager avec nos partenaires syndicaux (FTQ et CSD) des discussions en vue de proposer un calendrier et un programme de transition et de reconversion pour les travailleurs à l'emploi de cette industrie, le tout dans une perspective d'enclencher avec nos gouvernements les débats qui s'imposent sur le bannissement de l'amiante ;*
- *d'exiger du gouvernement du Canada l'inclusion de l'amiante dans la liste des produits dangereux prévue dans la Convention de Rotterdam.*

Disons à messieurs Harper et Charest que l'exploitation et l'exportation de l'amiante, c'est fini !

Dominique Daigneault
Secrétaire générale du CCMM-CSN
Denis Kosseim
Syndicat de l'enseignement du cégep André-Laurendeau (CSN)

1. Taillefer Guy, Robitaille Antoine (2012) *Prêt à la mine d'amiante Jeffrey : les militants indiens sont consternés, Le Devoir, 11 juillet 2012*

Rio+20

Un rendez-vous raté

Rio+20, la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, s'est tenue au Brésil du 20 au 22 juin 2012, vingt ans après le premier Sommet de la Terre qui avait aussi eu lieu au Brésil. Parallèlement, Rio de Janeiro accueillait aussi le Sommet des peuples, organisé cette fois par la société civile et qui se voulait un contrepoids à Rio+20. La CSN et le conseil central étaient présents à cette rencontre.

Plusieurs marches ont eu lieu durant le Sommet des peuples

Un peu d'histoire

Avec la Déclaration de Stockholm, en 1972, la communauté internationale reconnaît pour la première fois la nécessité d'agir outre frontière en faveur de la protection de l'environnement. Au Sommet de la Terre, en 1992, apparaissent des éléments fondamentaux comme le principe de précaution et le concept de développement durable. On s'entend aussi sur un programme d'action pour le 21e siècle. On reconnaît alors que tous les États ont des responsabilités communes, mais qui peuvent différer. On s'engage à agir dans des domaines variés comme la pauvreté, la pollution de l'air, la gestion des mers, des forêts et des montagnes ou la gestion des déchets.

Vingt ans plus tard, les attentes sont grandes et la situation n'a jamais cessé de se détériorer. Aujourd'hui, un milliard de personnes ne peuvent s'approvisionner en eau potable et vivent avec moins de deux dollars par jour, tandis qu'ils sont 1,6 milliard à ne pas avoir accès à l'électricité.

Le président de la CSN, Louis Roy, participait à la rencontre

Les enjeux

Rio+20 devait déboucher sur un engagement politique de la communauté internationale en faveur du développement durable. Deux thèmes importants étaient à l'ordre du jour : l'économie verte et le cadre institutionnel du développement durable. Pour les syndicats, trois axes principaux ont été analysés : l'économie verte, la taxe sur les transactions financières et un socle de protection sociale.

À Rio+20, étaient absents de grands joueurs tels Obama, Harper, Cameron ou Angela Merkel. Du G20, seul le président de la France, François Hollande, a daigné faire un discours encourageant et franc. Certains chefs d'État du Sud ont lancé de véritables appels de détresse, craignant la dégradation voire la destruction de leurs territoires, avec comme conséquence immédiate l'émergence d'une masse de réfugiés écologiques. Pour leur part, les États du Nord ont livré des discours vides et non engageants. Le secrétaire général de l'ONU a tenté de sauver la mise en déclarant que Rio+20 n'était pas une fin, mais un début. C'était à la limite de l'insolence après les cris du cœur des pays du Sud.

Pendant que les chefs d'État, escortés par la police et l'armée dans leurs limousines, se réunissaient pour discuter développement durable et environnement au Rio Centro, le moderne centre des congrès de Rio, le Sommet des peuples se tenait à une quarantaine de kilomètres, en plein cœur de la métropole brésilienne.

Plus près de chez nous

Dès le début du Sommet des peuples, le Canada a reçu un prix fossile pour son absence d'engagement en matière d'environnement. Du côté du Québec, Jean Charest s'est attiré les foudres d'organisations québécoises outrées de sa présentation du Plan Nord, qu'il a qualifié de « plus grand plan de conservation du territoire ». Pour ces groupes, le Plan Nord, c'est un projet d'extraction minière à l'ancienne, dans une région fragile qui compte parmi les derniers écosystèmes vierges de la planète.

Rio+20, un échec ?

Plusieurs ont été déçus de la déclaration conclue à Rio+20, qui formule des principes généraux. Pour certains, l'entente n'est qu'une lettre de suicide, car on n'y retrouve rien de concret sur la protection des océans et surtout, aucun progrès tangible n'a été accompli sur une nouvelle gouvernance mondiale du développement durable. Malgré ce rendez-vous manqué, il faut garder en tête qu'il ne faut jamais arrêter de se battre. Des gens du Tchad, du Congo, d'Haïti et de partout à travers le monde ont affirmé ne pas hésiter à descendre dans la rue pour s'insurger contre l'exploitation sauvage de leurs richesses. Nous ne faisons donc pas exception. Les défis à relever sont immenses. La dénonciation, l'information et l'action sont plus que jamais de mise.

Patrice Benoît
Comité environnement et développement durable
STT de l'Institut de cardiologie de Montréal (CSN)

Bienvenue au CCMM–CSN

- STT des Autobus Idéal-CSN (EBM), affilié à la Fédération des employées et employés de services publics
- STT des CPE de Montréal et Laval-CSN, section Chapeaux ronds et bottillons, affilié à la Fédération de la santé et des services sociaux
- STT de l'Hôtel Vogue (Loews)-CSN, affilié à la Fédération du commerce
- Syndicat des employé-es de Martin Brower-CSN, affilié à la Fédération de la santé et des services sociaux

Le conseil central souhaite la bienvenue à toutes et à tous les nouveaux membres !

VAL D'OR - MATANE - RIMOUSKI - DRUMMONDVILLE - MONTMAGNY - VICTORIAVILLE - SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME

CHAMBLY - GATINEAU - ALMA - CHICOUTIMI - ROBERVAL - QUÉBEC - LA MALBAIE - SAINT-LIBOIRE - LONGUEUIL - PIERREFONDS - BELOEIL - ANJOU - RIMOUSKI

BAIE COMEAU - THETFORD MINES - SEPT-ÎLES - COATICOOK - GRANBY - SHERBROOKE - CHANDLER - JOLIETTE - RAWDON - LACHUTE - MONT-TREMBLANT -

ROSEMÈRE - SHAWINIGAN - TROIS-RIVIÈRES - BROSSARD - SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU - SALABERRY - QUÉBEC

ADOPTEZ UN COUCHE-TARD

LA SOLIDARITÉ AU PROGRAMME !

Ouvert aux militantes et aux militants des syndicats CSN, aux salarié-es, aux élu-es et à tous ceux que l'aventure intéresse...

POSEZ UN GESTE !

Pour plus d'information, contactez Ariane Pelletier au 514 598-2041